

CONVOCATION

Diodiv ate

Assemblée Générale Ordinaire LPO Nord 21 mars 2015 – Abbaye des Guillemins

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale qui se déroulera à

l'Abbaye des Guillemins, lieu-dit "Les Guillemins", 59127 Wallincourt-Salvigny le 21 mars 2015.

Je souhaite, en tant que Président, que vous puissiez participer – présents ou représentés (dans ce cas, merci de remplir une procuration) – à ce moment essentiel de notre vie associative.

Bien sincèrement, Yves Barnabé
Président de la LPO Nord

Grandes lignes du programme:

- 1) Accueil café: 9h00
- 2) Démarrage Assemblée générale ordinaire : 9h30
- 3) Déroulement Assemblée générale ordinaire en 2 temps :
 - a) Vote pour 2013
 - . Présentation et vote du rapport moral 2013
 - . Présentation du rapport d'activités 2013
 - . Présentation et vote du rapport financier 2013
 - b) Vote pour 2014
 - . Présentation et vote du rapport moral 2014
 - . Présentation du rapport d'activités 2014
 - . Présentation et vote du rapport financier 2014.
 - . Présentation et vote du budget prévisionnel 2015.
- 4) Restauration : Pique-nique sur place tiré du sac : 12h
- 5) Présentation des différents bilans: 13h 15h
 - a) Busards
 - b) Cigognes blanches
 - c) Chouettes effraies
 - d) Mare à Goriaux
 - e) Refuges LPO
 - f) Refuge de Niergnies
 - g) Partenariats privés
 - h) Réseaux Oiseaux en détresse
 - i) Contacts associations locales et administrations
 - j) Sorties 2015
- 6) Une sortie ornithologique au Refuge de Niergnies clôturera notre AG.

Procuration de Vote – Assemblée Générale Ordinaire LPO Nord 2015

Seuls peuvent voter les membres à jour de cotisation Pour les cotisations familiales, chaque membre de la		
Je soussigné, Nom:	Pr	rénom :
N° de membre LPO (n° inscrit sur votre carte de membre) : empêché (e) d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2015 à Wallincourt-Salvigny, donne pouvoir* à M. / Mme/ Mlle (rayer les mentions inutiles)		
Nom:	Prénom:	
N° de membre LPO :	_	
pour m'y représenter et y voter en mes lieu et place.		
Fait à :	le:	Signature obligatoire:

^{*} En application des statuts de la LPO Nord, le nombre de procurations est limité à 5 pour chaque membre votant et présent.



><-